

LE P.U.I NORMANDIE EST CONFIRMÉ SUITE À SA PHASE PILOTE

Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé lundi 10 juillet 2023 la sélection de 24 projets de Pôle Universitaire d'Innovation (PUI). Cinq projets sont également retenus pour une "phase d'amorçage". Financés dans le cadre de France 2030, ces 29 PUI bénéficieront d'une enveloppe globale de 165 M€.

Le P.U.I Normandie faisait partie de la phase d'expérimentation lancée fin 2021, avec 4 autres établissements pilotes, et s'était vu doté de 2,5 millions d'euros. Pour cette 2^e vague, il sera doté de 4 millions d'euros supplémentaires.

Structurer l'écosystème de l'innovation en Normandie

Le P.U.I Normandie, porté par les membres fondateurs de Normandie Université et ses associés (le CNRS et l'Inserm), prend appui sur les résultats complémentaires obtenus par trois dispositifs labellisés de valorisation : Normandie Incubation, Normandie Valorisation et Pépite Normandie ; Normandie Valorisation (détection, pré-maturation, maturation, transfert, startups issues de la recherche) et Pépite Normandie (sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et accompagnement de projets des étudiants-entrepreneurs) étant des dispositifs portés par Normandie Université correspondant à des compétences déléguées par ses membres.

Souhaité par les membres de l'ESRI normand et fortement soutenu par les collectivités locales et attendu par les acteurs du monde socioéconomique, le P.U.I Normandie est une opportunité qui doit contribuer aux ambitions de la Normandie, que sont l'accélération du développement de la compétitivité du territoire à l'échelle européenne et la création d'entreprises à forte valeur ajoutée.

Le P.U.I Normandie a vocation à structurer l'écosystème de l'innovation, le rendre plus lisible, visible et efficace. Il repose et se concentre sur 4 objectifs majeurs :

- L'acculturation des différents publics à l'innovation,
- La mise en lumière du potentiel de recherche partenariale et d'innovation des laboratoires publics,
- L'accroissement significative des interactions public-privé sous toutes leurs formes en fluidifiant les procédures entre les différents acteurs,
- Une meilleure identification et exploitation du potentiel d'innovation issu de la recherche publique qui permettra les ruptures de marché de demain.

Une phase pilote

Lauréat de la phase pilote, le P.U.I Normandie a permis d'initier différentes actions dont la mise en place de chaînes d'innovation intégrées et sur mesure associées à des priorités sectorielles ciblées. Une « Priorité sectorielle » (PS) croise l'expertise de la recherche publique et de la formation, les marchés en croissance et les enjeux de développement des secteurs économiques normands et la dynamique d'entreprises innovantes. Ce sont quatre PS qui ont été définies en lien avec les enjeux des grandes transitions sociales, sociétales et écologiques :

- Innovations en Santé et Bien-Être (ISBE),
- Innovations et société numérique (ISN),
- Innovations énergétiques et écologiques pour l'environnement (I3E),
- Innovations sociales, développement, culture et territoire (ISDCT).

La phase pilote a permis de fédérer les différents acteurs du territoire autour du P.U.I Normandie, un élément essentiel à son approfondissement.

Le dossier déposé pour cette 2^e vague s'appuie sur les premiers retours d'expérience des partenaires du P.U.I Normandie et de ses instances de coordination et a pour objectif de conforter les actions engagées et de consolider le fonctionnement matriciel par priorité sectorielle initié dans la phase pilote. Pour atteindre ces objectifs, le projet s'appuiera sur 4 blocs actions « Formation », « Innovation », « Outils » et « Gouvernance ». La création d'une structure décisionnelle supplémentaire sera évitée afin de favoriser une gouvernance souple et agile.